

Délibération n°2024-010 du Conseil d'administration du 2 juillet 2024 relative au contrat pluriannuel de l'établissement

Membres du Conseil d'administration : 37

Membres présents et représentés au début de la séance : 32

Vu les articles L345.1 à L345.7 du code de la recherche créés par l'article 17 de la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur,

Vu les articles D345.1 à D345.17 du code de la recherche créés dans le chapitre V du Titre IV du Livre III du décret n°2023-1321 du 27 décembre 2023 portant partie réglementaire du code de la recherche,

Vu l'article L345-6 du code de la recherche,

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

Décide

Que le contrat pluriannuel de l'établissement public Campus Condorcet joint à la présente délibération est adopté.

Votes pour : 32

Votes contre :

Abstention :

Le Président du conseil d'administration

Pierre-Paul Zalio



Publicité et modalités de recours :

Affichage le	21/7/	2024
Publication au registre des actes de l'Établissement le	21/7/	2024
Transmission au contrôle de légalité le	21/7/	2024
Délibération certifiée exécutoire le	17/7/	2024

Aux termes des articles R421-1 et suivants du Code de la justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil.

Établissement Public Campus Condorcet Contrat pluriannuel 2025-2030

L'établissement public Campus Condorcet (EPCC), établissement public national de coopération à caractère administratif, rassemble, sur deux sites à Aubervilliers et Porte de La Chapelle à Paris, 12 000 résidents et tout ou partie des activités de onze établissements : cinq universités – l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université Sorbonne Nouvelle, l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, l'Université Paris-Nanterre et l'Université Sorbonne Paris Nord –, deux écoles de l'Université Paris Sciences & Lettres (PSL) – l'École nationale des chartes (ENC) et l'École pratique des hautes études (EPHE) –, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) –, deux organismes nationaux de recherche – le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national d'études démographiques (INED) –, ainsi qu'une fondation reconnue d'utilité publique – la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH).

Le Campus Condorcet réunit aujourd'hui en Île-de-France le plus grand nombre d'équipes, de programmes et réseaux dans le champ des sciences humaines et sociales (SHS). Sur les 331 équipes de recherche en SHS présentes dans la région francilienne, 82 sont hébergées sur le campus. Un quart des équipes de recherche en SHS d'Île-de-France se concentrent donc dans les bâtiments exploités par le Campus Condorcet, autour de l'Humathèque (ex-Grand équipement documentaire). 36 projets et structures de recherche sont également accueillis, tels que des groupements d'intérêt scientifique (GIS), des LabEx (TEPSIS, H2H, DynamiTe, IPOPs), deux écoles universitaires de recherche (HED et GSST), un institut de convergence (IC Migrations), etc. La formation par la recherche est également au cœur du projet Condorcet : 5 000 doctorants sont affiliés aux unités de recherche du campus et les enseignements de Master de plusieurs établissements s'y déroulent quotidiennement.

Le campus s'inscrit dans un environnement intellectuel, culturel, économique et social riche : Maison des sciences de l'Homme-Paris Nord (MSH-Paris Nord), avec laquelle de nombreuses synergies se développent ; pôle archéologique de la Ville de Paris ; centres d'archives (Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, des Affaires étrangères à La Courneuve, de la Préfecture de police au Pré-Saint-Gervais, de la Cité de l'architecture) ; équipements et projets culturels (Théâtre de la commune d'Aubervilliers, Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis, POUISH, Les laboratoires d'Aubervilliers, cinéma L'Écran à Saint-Denis, CENTQUATRE-PARIS, etc.) ; équipements sportifs (Stade de France, Adidas Arena, Centre aquatique olympique, etc.) ; tissu d'entreprises (ICADE, Solvay, 19M, Equinix, etc.) ; développement urbain du quartier du Landy ; etc.

À la suite du rapport de la Cour des comptes (2022) et conformément à l'article L345-6 du Code de la recherche, l'établissement public et les établissements membres du Campus Condorcet ont élaboré un projet, présenté au Conseil d'administration le 4 juillet 2023 et au Comité social d'administration le 7 juillet 2023. Ce projet d'établissement, composé de 21 chantiers, s'articule autour de trois axes stratégiques : construire et faire campus, appuyer et animer les coopérations entre les membres, positionner Condorcet comme un campus au service des sciences humaines et sociales.

Ces chantiers ont été pensés pour être réalisables soit sur la base de la dotation d'État de l'EPCC (emplois, IDNC et subventions), soit par des crédits issus de la contractualisation avec l'État, soit sur des ressources propres.

Après deux années universitaires de pleine exploitation, après la livraison des premiers bâtiments et la crise sanitaire, la fréquentation du campus croît, notamment à l'Humathèque (plus de 70 000 entrées 2023, hors événementiel) et dans les équipements mutualisés (plus

de 900 événements scientifiques en 2023 et 22 500 heures de séminaires). Grâce au déploiement de l'autonomie de gestion (intégration en 2024 des personnels mis à disposition par les membres et l'État), l'EPCC peut avec ses membres réformer son modèle contributif en actualisant ses données de base, en le simplifiant et en poursuivant, dans la mesure du possible et de la qualité de service aux résidents, les travaux de maîtrise des dépenses.

L'attractivité du campus, l'amélioration continue de son exploitation et le développement de ses relations partenariales doivent permettre la mise en place de dispositifs de valorisation (hébergement, événementiels, soutien aux projets) pour augmenter ses ressources propres.

Axe 1 : Construire et faire campus

Les premières années d'exploitation du campus ont montré la diversité des publics accueillis (académiques, doctorants, masterants, personnels administratifs, de documentation et d'appui à la recherche), des types d'utilisation (résidents, lecteurs, invités, etc.) et des besoins (espaces de séminaires et de colloques, salles d'enseignements, services numériques, documentation spécialisée, archives, valorisation scientifique, espaces de convivialité et d'échanges, etc.). Des difficultés d'exploitation demeurent, par ailleurs, en lien avec la mise en route technique des bâtiments et une évolution des usages avec l'arrivée en plus grand nombre des étudiants en 2022. La prise en compte de ces évolutions positives et l'anticipation des futurs besoins constitue donc un enjeu central. Les objectifs sont de finaliser le programme immobilier (Objectif 1) et de proposer une offre lisible de services adaptée aux différents usages du campus (Objectif 2). L'EPCC devra également poursuivre le travail pour soutenir le développement d'un campus dynamique, attractif et ouvert sur ses territoires (Objectif 3). L'EPCC, en tant qu'acteur public opérateur de campus, porte des responsabilités particulières par rapport aux enjeux climatiques et s'engage, à ce titre, pleinement dans la transition socio-écologique (Axe 4).

Objectif 1.1 – Des opérations immobilières maîtrisées pour un campus soutenable

La première phase du programme immobilier, en cours d'achèvement, a été consacrée à la réalisation des premières opérations des sites d'Aubervilliers et de La Chapelle. Pour le site albertivillarien, les onze bâtiments prévus ont été livrés entre 2019 et 2021 : Humathèque, Centre des colloques, premier bâtiment de l'EHESS, bâtiments Recherche Nord et Sud, siège de l'INED, Hôtel à projets-siège de l'EPCC, la maison des chercheurs (résidence hôtelière), Espace associatif et culturel (EAC) et deux résidences étudiantes (Alpha et Oméga). Pour le site parisien de Porte de La Chapelle, le bâtiment sera livré en 2025.

Conformément au programme initial du site d'Aubervilliers, l'établissement public assure la réalisation de la seconde phase. Une première opération, de 37,5 M€, destinée à accueillir l'EPHE et des salles d'enseignement mutualisées (8 000 m² SDP), sera livrée en 2028 et financée par les intérêts de la dotation campus. Une seconde opération, de 125 M€, qui accueillera l'EHESS et le siège de la FMSH (18 500 m² SDP), sera livrée en 2030 et financée par les intérêts de la dotation campus (15 M€) auxquels s'ajoutent une subvention de l'État sur

le programme 150 (110 M€) programmée en 2028 dans le cadre du PLF 2025. Ce projet est conditionné à la libération et la cession du site du 54 boulevard Raspail dans le cadre des équilibres globaux budgétaires. Dans le cadre de cette seconde phase, des opérations complémentaires seront menées pour l'aménagement du campus, et notamment des équipements sportifs ainsi qu'un café-librairie.

Pour prendre en compte l'expérience déjà acquise par les utilisateurs du campus, l'établissement public sera, en tant que maître d'ouvrage, particulièrement vigilant sur la qualité des constructions, la sobriété foncière pour maximiser les espaces verts, leur conformité aux attentes des usagers (avec notamment une simplicité d'usage), mais aussi aux espaces partagés qui permettent la rencontre et l'échange intellectuel ou convivial en articulant les besoins et contraintes aussi bien des activités scientifiques que des études et de la vie de campus.

Indicateurs et jalons:

- Tenue des CISG annuels
- Respect des coûts d'objectif et du calendrier des opérations

Objectif 1. 2 – Une offre complète de services adaptée aux différents usages du campus

Les différents usages du campus requièrent de structurer et de diffuser une offre de services adaptée. La constitution d'un catalogue structuré et évolutif des services proposés par le Campus Condorcet doit pouvoir simplifier l'expérience utilisateur, maximiser l'autonomie des publics et améliorer la qualité de service par le renforcement du pilotage du partenaire privé. Cette ambition passe aussi par l'achèvement du déploiement des services de l'Humathèque.

Structurer et diffuser une offre de services adaptée à la pluralité des publics

Les services aujourd'hui proposés par le Campus Condorcet ne sont pas assez connus des résidents et utilisateurs du campus. L'architecture thématique des services (numérique, logistique, réservation d'espaces, etc.) doit laisser place à une structuration personnalisée selon le profil des utilisateurs. L'élaboration d'un catalogue opérationnel de prestations pour les utilisateurs requiert de recenser la diversité des besoins et d'établir, avec les publics, un cahier des charges. La définition des principales cibles permettra alors de réorganiser, dès 2025, le catalogue de services et d'accompagner les publics à ce changement. La définition de prestations événementielles clé en main adossées à une politique tarifaire complètera ce dispositif. La réussite de cette démarche qualité impose d'améliorer le pilotage des prestataires qui assurent certains services proposés aux utilisateurs du campus, notamment grâce au système d'information immobilier à mettre en place (2025).

Achever le déploiement des services de l'Humathèque

Accélérer le déploiement des services de l'Humathèque, dont le rééquipement des collections, est une priorité du Campus Condorcet. Ces services visent notamment à faciliter l'accès aux ressources documentaires, à améliorer l'utilisation des espaces collectifs, ainsi qu'à affiner les dispositifs d'accompagnement documentaires à la recherche et à la diversification des actions de valorisation scientifique et culturelle. L'utilisateur, mis au cœur du dispositif, continuera à

participer à la définition des nouveaux services, par des dispositifs d'échanges réguliers, notamment des « focus groups » et des enquêtes de satisfaction. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le programme transversal *Services publics* + de l'EPCC sur la qualité de l'accueil.

Après une extension des horaires d'ouverture en semaine (9h-20h) et le samedi (13h-18h), l'EPCC travaillera dès 2025 au déploiement d'un outil interactif de géolocalisation des collections, qui permettra de penser une ouverture en autonomie à des horaires très élargis, comme cela se pratique dans des bibliothèques allemandes ou américaines. Ce dispositif, qui s'affinera en 2026 et en 2027, doit ainsi permettre une navigation plus aisée des lecteurs au sein des fonds de l'Humathèque, issus des cinquante bibliothèques mutualisées, auxquels s'ajoutent les nouvelles acquisitions, mutualisées depuis 2020.

La recherche en sciences humaines et sociales bénéficie également à l'Humathèque d'une expertise de haut niveau. Les équipes de recherche peuvent y être accompagnées pour identifier les fonds, se former aux enjeux de la science ouverte et des humanités numériques et bénéficier d'une expertise sur la gestion de leurs données de recherche. Le lien étroit entre les équipes de recherche et les professionnels de la documentation scientifique garantit aux chercheurs et aux doctorants des services personnalisables.

Pour mieux valoriser les 5 kilomètres linéaires d'archives scientifiques en dépôt à l'Humathèque, une mission spécifique sera dédiée à leur signalement sur les outils nationaux (Calames et France archives). Pour tenir compte de la diversité des besoins et des différents statuts juridiques des archives (privées, mixtes et publiques), l'EPCC poursuivra le travail collaboratif avec les établissements membres et le SIAF. La collecte et le traitement des archives issues de la recherche contemporaine des équipes hébergées sur le campus doivent devenir un nouveau service proposé par l'Humathèque, en lien avec les établissements membres.

L'accompagnement proposé aux chercheurs s'étend également aux actions de valorisation des résultats scientifiques. Dans une perspective d'amélioration continue, une évaluation sera conduite tous les deux ans pour adapter l'offre au plus près des besoins recensés.

De cette accumulation de fonds et d'expertises émerge un outil exceptionnel pour la recherche nationale et internationale. Ce changement d'échelle impose de maintenir le niveau d'excellence de l'Humathèque, en complémentarité des autres grandes bibliothèques de recherche à l'échelle nationale et internationale. Au terme du contrat, l'établissement public vise, pour l'Humathèque, à la fois un taux de satisfaction d'au moins 80% des lecteurs sur l'ensemble des services proposés (consultation, soutien à la recherche, valorisation) et une notoriété internationale fondée sur ses fonds documentaires et archivistiques et sur l'écosystème de services proposés.

Indicateurs et jalons :

- Mise en place d'un catalogue de services (2025)
- Enquêtes de satisfaction (lecteurs et résidents) sur les services proposés par Humathèque et sur les services et les conditions de travail sur le campus
- Nombre de cotes d'archives consultées (2025 : 3000 et 2030 : 6000)

Objectif 1.3 – Un campus dynamique, attractif et ouvert sur ses territoires

Les établissements membres et leurs communautés participent activement du dynamisme et de l'attractivité du campus en prenant part au développement de la vie sur le campus. L'EPCC a pour mission d'accompagner cette vie collective, qui fait place aux différents acteurs et

publics qui partagent le campus. Conformément à la Charte « Pour un campus urbain » signée en 2013 avec les collectivités territoriales, le Campus Condorcet contribuera au développement de la vie associative, culturelle et de proximité en lien avec les collectivités.

Les chantiers correspondants inscrits au projet d'établissement sont de deux ordres : institutionnel et spatial.

De multiples acteurs, au premier rang desquels le Comité de site, ont relayé la nécessité d'aménager les espaces pour favoriser une vie collective, inter-établissement et inter-catégorielle. La modification des règles électorales a permis, lors du renouvellement des élus étudiants dès décembre 2023, une première augmentation de la participation des masterants et des doctorants du campus à la gouvernance de l'établissement public. La commission des doctorants, inscrite au règlement intérieur, est, en outre, régulièrement réunie. À partir de 2024, un budget participatif de 20 000€ a été établi pour financer les aménagements proposés par les résidents dans le cadre d'un appel à projets validé par le Bureau et soumis pour avis au Comité de site.

L'EPCC avec ses membres veillera à maintenir, voire augmenter, le niveau de participation des étudiants à la gouvernance. L'ensemble des membres sont engagés dans l'organisation d'actions de sensibilisation et de prévention des violences sexistes et sexuelles. Une initiative majeure s'est tenue sur le campus en octobre 2022. Le Campus Condorcet poursuivra son soutien aux initiatives portant sur ces enjeux, dans une logique de facilitation des coopérations.

Pour les espaces partagés, l'EPCC poursuivra l'aménagement du campus en concertation directe avec les publics. La signalétique existante et insuffisante a été renforcée en 2024. Pour la restauration, la concertation avec les établissements membres permettra d'élaborer, en 2025, une carte de la restauration, remise à jour en 2030 avec la livraison du second bâtiment de l'EHESS.

Dès la rentrée 2023, une première offre en santé mentale a été proposée sur le campus, en partenariat avec le Relais étudiant 93. L'objectif pour la durée du projet d'établissement sera de diversifier les prestations médicales, en travaillant avec les services de santé étudiante des établissements membres et avec l'Agence régionale de santé, pour répondre au besoin de médecine quotidienne et préventive des étudiants, des personnels et du territoire.

Le futur bâtiment de l'EPHE se substituera aux équipements sportifs provisoires qui avaient été installés sur sa parcelle d'implantation. Le Campus Condorcet reconstruira des terrains de sport de proximité librement accessibles aux résidents et aux riverains, en lien avec les collectivités territoriales.

Indicateurs et jalons :

- Gouvernance : réunion régulière des instances de concertation et participation aux instances des étudiants du campus
- Déploiement du centre de santé (2025)
- Équipements partagés : finalisation des équipements (équipements sportifs en 2025, café-librairie en 2026, rez-de-chaussée du bâtiment Recherche sud en 2026)

Objectif 1.4 – Une communauté engagée dans la transition socio-écologique

Les onze premiers bâtiments du Campus Condorcet, livrés entre 2019 et 2021, ont été conçus d'après les meilleurs standards environnementaux. Équipés de pompes à chaleur, de brise-

vues et de stores automatiques, ces bâtiments permettent une consommation raisonnée des énergies liées au chauffage et à la climatisation. L'Humathèque est, par sa conception bioclimatique, le premier centre de documentation et d'archivage, à l'échelle nationale, à s'être dispensé d'un système de climatisation.

Ces conditions particulièrement favorables doivent permettre à la communauté Condorcet de s'engager encore plus intensivement dans la réduction de la consommation des ressources naturelles. Pour engager cette transformation, l'EPCC établira le bilan carbone du campus pour définir les axes d'amélioration du dispositif de sobriété, tant dans l'exploitation quotidienne du campus que dans l'usage des outils numériques.

Le Campus Condorcet accompagnera également les publics dans la transition socio-écologique. Pour ce faire, un cahier des charges du « Campus vert et responsable » sera co-élaboré avec les représentants des résidents et des appels à projets seront formalisés pour soutenir les initiatives écologiques sur le campus. Dans une logique de démarche qualité, l'EPCC déposera sa candidature, au terme de ces premières actions, pour obtenir le label « Développement Durable & Responsabilité Sociétale ».

Indicateurs et jalons :

- Consommation énergétique : note B pour l'ensemble des bâtiments du Campus (2028)
- Label DDRS : bilan carbone en 2027 et obtention du label en 2028
- Jalon sur la date de dépôt du dossier de labellisation DDRS

Axe 2 : Appuyer et animer les coopérations entre les membres

Parmi les missions conférées au Campus Condorcet, le soutien à la coopération scientifique entre les établissements membres tient une place singulière. L'appui aux collaborations s'inscrit à plusieurs échelles. L'EPCC accompagne des projets scientifiques portés par tout ou partie de ses membres et des unités de recherche présentes sur le campus. L'établissement a pour mission le soutien du dialogue entre les disciplines. La promotion de l'interdisciplinarité s'entend, *stricto sensu*, entre les humanités et les sciences sociales et, *lato sensu*, comme une interface avec les autres sciences. L'EPCC proposera, dès que c'est nécessaire, une coordination au service des différents acteurs scientifiques du campus, notamment pour les projets de recherche inter-établissements et interdisciplinaires (Objectif 1). Ces services concerneront également la diffusion des résultats scientifiques afin de remettre la recherche en sciences humaines et sociales au cœur des débats publics et d'en augmenter l'impact. Le Campus Condorcet s'impliquera en faveur de l'édition scientifique et de la documentation en SHS (Objectif 2). Un important bouquet d'éditeurs s'inscrit dans l'environnement Condorcet. L'ambition est d'offrir un espace de collaboration entre les éditeurs, afin de renforcer leur efficacité, leur visibilité et leur viabilité. L'EPCC se propose également, en complémentarité et en synergie des dispositifs existants des membres, d'être le support du dialogue entre les scientifiques et les mondes sociaux (Objectif 3). La médiation entre les acteurs scientifiques et les citoyens et le transfert de l'innovation vers les acteurs économiques constituent les deux piliers d'une recherche pleinement insérée dans son environnement socio-économique.

Objectif 2.1 – Une coordination au service des acteurs scientifiques du campus

Le rassemblement de recherches en SHS que constitue le Campus Condorcet donne à ce dernier des colorations thématiques variées, mais où ressortent des lignes de forces significatives à l'échelle nationale et européenne : sciences des populations, études des textes, humanités numériques, études aréales. Régulièrement invoquées dans les documents de présentation du campus, ce constat appelle une objectivation dans une cartographie thématique, à partir d'un recensement croisant l'inscription des chercheurs dans les champs thématiques et celle des productions scientifiques issues du campus.

La mise en évidence de thématiques fortes doit permettre à l'EPCC et aux établissements membres de convenir ensemble, notamment quand il s'agit de thématiques inter-établissements et interdisciplinaires, celles qu'ils entendent soutenir plus particulièrement, en recherche et en formation (dont des masters des membres). Le Conseil scientifique accompagnera, par ses avis et incitations, l'action de l'EPCC et de ses membres.

Le Campus Condorcet doit accroître sa capacité à accompagner des projets ou initiatives portés par les établissements partenaires en recherche comme en formation. Une direction de la vie scientifique et des partenariats, progressivement mise en place depuis 2023, a vocation à en accompagner le développement. Selon la nature des projets, l'EPCC constituera, le cas échéant, un support de gestion des moyens afférant à ces projets.

Indicateurs et jalons :

- Mise en place de la cartographie (2025)
- Nombre de projets hébergés sur la période 2025-2030

Objectif 2.2 – Une ambition pour l'édition scientifique et la documentation en SHS

L'édition scientifique et la documentation constituent un des canaux de la diffusion des connaissances. De nombreux acteurs éditoriaux sont impliqués dans le Campus Condorcet, au travers des établissements membres¹. L'EPCC proposera un soutien à ces services éditoriaux, notamment en ouvrant une librairie chargée de les mettre en valeur auprès de tous les publics. Dans un contexte de digitalisation des publications, cette diversité éditoriale doit aussi pouvoir être valorisée et promue sur les supports numériques. La dématérialisation des publications permet, par ailleurs, de rendre plus largement accessible les données de la recherche.

L'Humathèque accentuera son accompagnement des équipes de recherche dans l'écosystème de la science ouverte, participant ainsi à la transparence des résultats scientifiques et à leur autorité. La mise à disposition, à travers l'Humathèque, de fonds documentaires issus des membres, doit constituer une plus-value pour l'ensemble des chercheurs. L'Humathèque est une bibliothèque de recherche et, à ce titre, elle propose des services d'accompagnement et de formation des usagers en relation avec leurs projets de recherche. Elle doit contribuer à une culture commune de la science ouverte et des humanités

¹ CNRS éditions, Éditions de l'EHESS, Éditions de l'École des chartes (dont les Éditions du CTHS), Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Éditions de l'IHEAL, Éditions de la Sorbonne, INED Éditions, Presses universitaires de Paris Nanterre, Pôle éditorial de la MSH Mondes, Presses universitaires de Vincennes, Service des publications de l'EPHE, Presses de la Sorbonne Nouvelle et Pôle éditorial de la MSH-Paris Nord.

numériques, dans un contexte où de nouvelles obligations émergent (ouverture des publications, des données et des codes-sources).

En complémentarité des dispositifs mis en place par les établissements, l'EPCC proposera, à partir des différentes pratiques des équipes de recherche du campus, des services d'accompagnement à la science ouverte et aux données de la recherche : coordinatrice de l'Atelier de la donnée Condorcet, l'Humathèque poursuivra le développement de conseils personnalisés, d'un catalogue de formation (dont *Atelier de la donnée*) en coordination avec l'Urfist Paris implanté sur le site, le renforcement du soutien aux projets des membres et un nouveau service « Open BAR » (accompagnement de proximité pour la constitution, la valorisation et la pérennisation des *corpus* numériques).

Indicateurs :

- Nombre annuel de chercheurs/doctorants/master formés aux modules du parcours science ouverte
- Nombre annuel de projets soutenus

Objectif 2.3 – Un support du dialogue entre les expertises scientifiques du campus et la société

L'EPCC, avec le concours du Conseil scientifique, affinera l'articulation à l'échelle du campus des dispositifs de médiation scientifique des établissements membres. L'objectif est de promouvoir tous les modes d'interaction qui favorisent le partage des connaissances, la co-construction des compétences et l'immersion au cœur des enjeux sociaux et culturels du territoire. Les publics scolaires constituent une cible prioritaire des actions de médiation, au travers notamment du dispositif des cordées de la réussite et en développant les actions de médiation lors des principales manifestations culturelles et scientifiques du campus (expositions, festival...).

L'articulation entre les SHS et les arts, la recherche et la création, est un levier pour renouveler les formes de la diffusion scientifique. L'EPCC proposera de mettre en synergie les différents projets expérimentés par les membres dans le domaine de l'image, du son, des arts et des processus créatifs (comme le Cress de l'EHESS ou des projets de la MSH-Paris Nord). Pour favoriser les échanges entre ces différentes écritures, des résidences artistiques et scientifiques seront également proposées, en lien avec les établissements membres, autour des lignes de force du campus ou des thématiques portées lors du festival.

Le nombre de projets de valorisation socio-économique dans le domaine des SHS reste encore limité au regard de la production scientifique. Afin de répondre aux besoins d'accompagnement dans le domaine des SHS, le Campus Condorcet soutiendra les actions des établissements membres en faveur de la diversification des débouchés professionnels pour les docteurs en SHS. Dans un lieu dédié et identifié, des conférences, ateliers et rencontres pourraient être organisés pour mieux informer les doctorants et docteurs sur les possibilités qu'offre le Doctorat sur le marché de travail. Ce même lieu pourrait aussi soutenir les porteurs de projets innovants.

Indicateurs :

- Nombre de visiteurs aux principales manifestations de diffusion scientifique (par an), dont nombre de scolaires

- *Indicateur à construire portant sur la plus-value apportée par les synergies mises en œuvre*

Axe 3 : Positionner Condorcet comme un campus au service des SHS

Le Campus Condorcet regroupe un volume d'activités, de ressources et d'outils majeurs pour la recherche en sciences humaines et sociales. Des organismes nationaux comme l'INED et le CNRS et des réseaux comme les GIS y sont fortement implantés. Avec l'Humathèque dont les collections et les archives s'ouvrent à tous les publics académiques, l'EPCC portera une offre de services à l'échelle nationale (Objectif 1). Le Campus Condorcet propose, en outre, un cadre particulièrement favorable à l'accueil de projets, d'outils, de réseaux et d'infrastructures de recherche. En outre, parmi ses membres, la FMSH constitue un acteur dédié du rayonnement international des SHS. Le Campus Condorcet présente, dès lors, les conditions propices pour soutenir, au profit de ses membres, le rayonnement des sciences humaines et sociales (Objectif 2), des acteurs scientifiques du secteur SHS, et plus largement de l'internationalisation des SHS. Ces actions constituent un levier majeur pour la réussite du positionnement du Campus Condorcet. Le campus peut ainsi devenir un des carrefours entre les SHS françaises et internationales, et être un espace de dialogue entre les SHS (Objectif 3).

Objectif 3. 1 – Un campus au service toutes les SHS

Le Campus Condorcet rassemble un ensemble d'outils de recherche au service de toutes les communautés des sciences humaines et sociales. Parmi eux, l'enjeu de l'Humathèque est de porter une politique documentaire d'excellence accessible à tous les publics académiques. L'ouverture du catalogue à de nouveaux lecteurs se concrétisera, en grande partie, grâce à une stratégie numérique ambitieuse. Parmi les outils de recherche, l'EPCC prend une part active dans le co-portage de l'ÉquipEx+ Biblissima, de l'IR* Huma-Num. Fort de cette expérience, l'établissement public a été désigné, en décembre 2023, par le ministère à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt, porteur de l'infrastructure de recherche CollEx-Persée. À compter de juillet 2024, il opère le GIS en lien étroit avec les communautés de recherche à l'échelle nationale, toutes disciplines confondues. Le campus ambitionne de proposer, à l'échelle nationale, des services dans le domaine des humanités numériques et de l'information scientifique et technique.

L'Hôtel à projets accueille, en outre, une grande diversité de projets scientifiques portés par un ou plusieurs de ses membres, à l'image de l'IC Migrations et du programme 13-Novembre, ou d'institutions extérieures comme le Comité d'histoire de la politique de la ville. Il revient à l'EPCC de créer les meilleures conditions d'accueil de ces divers projets, outils et infrastructures. Cette politique d'hébergement suppose, en effet, d'accroître les compétences et les ressources pour pouvoir pleinement accompagner l'implantation et/ou le co-portage de ces projets.

Le budget documentaire de l'EPCC repose aujourd'hui sur la mutualisation des budgets d'acquisition des établissements membres qui ont déposé leurs bibliothèques. La somme des montants alloués par chaque membre permet ainsi à l'Humathèque de remplir son rôle de bibliothèque de proximité pour les unités de recherche du campus. L'objectif de faire de l'Humathèque un des outils de référence pour la recherche en sciences humaines et sociales françaises implique un changement d'échelle dans le cadre d'une politique documentaire ambitieuse, en complémentarité des autres grandes bibliothèques de recherche à l'échelle nationale et internationale. L'EPCC améliorera également la visibilité extérieure des collections de l'Humathèque. Le développement de la plateforme « Transcrire », ayant pour fonction d'associer les publics à la retranscription numérique des archives scientifiques, participera de cette visibilité en rendant accessibles en ligne les fonds conservés sur le campus.

Parmi les missions du Campus Condorcet figure le soutien d'activités de recherche et de formation des établissements membres, mais également d'autres activités scientifiques. Cette vocation passe par l'accueil de projets, outils, réseaux et infrastructures de recherche. Pour développer cette activité, trois leviers sont à mettre en œuvre : optimiser les espaces de l'Hôtel à projets pour accroître la capacité d'hébergement ; porter une politique tarifaire compatible avec la capacité de financement des actions hébergées ; et développer les compétences internes du Campus Condorcet pour pouvoir assurer la coordination et le portage de projets. Ces différents leviers s'inscrivent dans des actions transversales. La construction de nouveaux bâtiments dans le cadre de la phase 2 et l'optimisation des espaces déjà existants doivent ainsi permettre de libérer des espaces conçus pour l'hébergement temporaire de projets de recherche. La soutenabilité du modèle financier de l'EPCC et la structuration d'une offre de services adossée à une politique tarifaire permettront de proposer des tarifs d'hébergement adaptés qui faciliteront la pérennisation de ces activités, notamment lorsque celles-ci arrivent au terme des crédits accordés pour leur préfiguration.

Enfin, l'expertise développée par l'EPCC dans la coordination de Biblissima+ pourra se dupliquer auprès des projets, outils, réseaux et infrastructures de recherche pour en assurer, le cas échéant, la coordination et le co-portage. Ces conditions d'accueil, allant du simple hébergement à l'accompagnement plus personnalisé, permettront de soutenir les activités qui concourent au développement des savoirs sociaux, des humanités numériques et des outils collectifs de la recherche.

Indicateurs :

- Nombre de projets soutenus/hébergés
- Nombre de lecteurs hors membres (en 2025, 10% ; 2030 : 20%)
- Nombre d'entrées annuelles à l'Humathèque

Objectif 3. 2 – Un lieu de rayonnement national et international des SHS

La consolidation de la position européenne et internationale de la recherche française tient, pour grande partie, aux connexions des chercheurs et de leur établissement avec les acteurs internationaux. L'internationalisation est au cœur des stratégies des membres. Le Campus Condorcet peut accompagner ces coopérations internationales en offrant un environnement aux meilleurs standards internationaux.

Le Campus Condorcet dispose de tous les équipements pour offrir un accueil du meilleur niveau pour les chercheurs internationaux : hébergement, environnement de recherche, bibliothèque, etc. Afin de simplifier les mobilités, l'EPCC proposera un programme permettant aux chercheurs d'accéder aux hébergements de la Maison des chercheurs à un tarif préférentiel, de bénéficier d'un poste de travail sur le campus, d'obtenir une carte de lecteur

de l'Humathèque dès l'arrivée en France et d'y bénéficier d'un accompagnement individuel pour ses recherches documentaires et archivistiques. En accord avec les établissements membres, ce programme devra également associer les unités de recherche du campus qui assurent l'accueil scientifique et humain sur le site d'Aubervilliers.

Outre le fait de faciliter l'émergence de projets de recherche ou encore la mobilité des chercheurs, le Campus pourrait être un lieu de réflexion collective sur les retours d'expérience des membres en matière de mise en œuvre des différents dispositifs d'europeanisation de la recherche et des formations

Indicateurs :

- Nombre de chercheurs internationaux accueillis
- Nombre de projets internationaux hébergés/soutenus

Objectif 3. 3 – Un réseau national et international des acteurs en SHS

Le Campus Condorcet héberge des outils et réseaux collectifs de la recherche, ainsi que des unités de recherche qui portent des sujets communs : aires culturelles, genre, religions, mémoires, migrations, santé et société, etc. Ces outils et réseaux transdisciplinaires et thématiques sont constitués par des GIS, l'IC Migrations, etc., qui sont hébergés sur le campus et portés par les établissements.

L'EPCC et ses membres aspirent ensemble à rendre plus lisibles ces différentes interfaces et à concourir au rayonnement national et international du campus. Le campus peut ainsi concourir aux échanges et à la collégialité entre tous les acteurs des SHS. L'EPCC pourrait accompagner la mise en place d'un *symposium* annuel des SHS. Ce dernier pourra constituer un moment d'échanges thématiques entre les chercheurs français et internationaux en lien avec la programmation du festival.

L'EPCC souhaite également pouvoir mobiliser ce réseau d'acteurs pour agir en faveur de la solidarité internationale. En proposant d'inclure plus durablement les universitaires exilés, le projet d'une Université en exil est une réponse collective pour accompagner la sortie de l'urgence des chercheurs entravés. Le projet Uxil complète les dispositifs existants opérés ou soutenus par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (PAUSE, programme d'aides aux chercheurs entravés de la FMSH, diplômes universitaires « parcelle »), en constituant une plateforme de diffusion des connaissances par les universitaires accueillis. Après une première année d'expérimentation (2024), l'établissement public et les établissements membres réfléchiront à l'intégration des séminaires Uxil dans les offres d'enseignements et à la mise en place de chaires pour les cofinancer.

Indicateurs :

- Nombre d'étudiants inscrits à un séminaire Uxil
- Nombre de partenaires impliqués dans les réseaux et inscrits au symposium
- *Indicateur d'impact à travailler qui pourrait porter par exemple sur les partenariats concrets qui se construiront dans le cadre de ces réseaux et des différents symposium*

Axe 4 : Pilotage et démarche qualité

La période du contrat correspond aux premières années d'exercice par l'EPCC de sa pleine autonomie de gestion et des responsabilités afférentes.

Dans le prolongement du rapport de la cour des comptes (2022) et du rapport de l'inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche (IGESR, 2024), les équipes de l'EPCC ont mis en place un plan d'action autour de deux axes principaux : le contrôle de gestion et le suivi de l'activité d'une part, et le contrôle interne et la démarche qualité d'autre part.

Objectif 4. 1 – Contrôle de gestion et suivi de l'activité

Avec des cycles d'activités plus réguliers et un périmètre d'action et de responsabilité stabilisé, l'EPCC, établissement public administratif national doit maintenant consolider les outils et les processus qui lui permettront de mieux anticiper et maîtriser ses différents besoins et de mieux en rendre compte.

Le premier chantier à mener est celui de la révision du modèle contributif. Engagé dès 2022, il a déjà fait l'objet d'échanges avec les membres (entretiens menés en 2024). Parallèlement, des travaux ont été engagés par la DAF de l'EPCC pour décrypter le modèle actuel et partager ses données de base. L'objectif est d'aboutir, pour le budget 2025, à une simplification des contributions des membres et qui sera décrit dans un document soumis au Conseil d'administration après échanges en Bureau.

Ce travail de clarification repose en outre sur une présentation plus claire du budget de l'établissement distinguant notamment les dépenses d'investissement en soutien aux projets immobiliers, et les dépenses à l'échelle des responsabilités pérennes de l'établissement. Le travail s'appuiera sur une meilleure ventilation des dépenses et des recettes en fonction des domaines fonctionnels. Il permettra d'actualiser une première approche analytique en soutien aux actions de valorisation de l'immobilier et des prestations de l'EPCC. En soutien aux projets et à ses missions, l'établissement public se dotera de compétences et d'outils pour structurer une politique de développement des ressources propres via des prestations et des capacités de réponse aux différents appels à projet, et par la mise en place de partenariats et de mécénats.

Le plan pluriannuel d'investissement a été construit en lien très étroit avec les tutelles ministérielles. Il fera l'objet de mises à jour annuelles présentées en Conseil d'administration et soumises au comité inter-administratif de suivi global.

Il répond en outre au 1^{er} schéma prévisionnel de stratégie pluriannuelle immobilière (SPSI) élaboré par l'EPCC en cours d'examen par les tutelles avant soumission au Conseil d'administration de l'établissement (2024). Les objectifs principaux du SPSI 2024-2025 sont : mener à bien les dernières opérations immobilières et mieux piloter l'exploitation du campus (avec une finalisation des opérations de réception et de mise en exploitation régulière des bâtiments déjà construits à Aubervilliers et une meilleure maîtrise de l'impact environnemental et des coûts du campus).

Pour le pilotage des ressources humaines, à la suite du déploiement effectif de l'autonomie de gestion en 2024, les services de l'EPCC poursuivront les travaux mis en œuvre pour consolider une politique ressources humaines pluriannuelle tant en termes de pilotage de la masse salariale et des emplois que de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Ces travaux reposeront à la fois sur l'actualisation régulière du document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnel (DPGECP, établi pour la première fois en 2024) et sur le schéma d'emplois (construit sur une cartographie des emplois, des fonctions et des compétences à établir en 2024 puis mis à jour annuellement). Ce dernier outil alimentera le dialogue social au sein de l'EPCC et les échanges avec les membres du Campus. Il permettra en outre de partager une vision plus transversale de l'organisation entre les directions et de valoriser les différentes expertises.

Cette démarche globale alliant montée en puissance du contrôle de gestion et amélioration de la caractérisation de l'activité, est soutenue par un recrutement en 2024 d'une ou d'un contrôleur de gestion en charge du pilotage. Cette nouvelle fonction permettra de structurer les démarches et de mettre en place un suivi annuel des indicateurs contractuels et des données d'activité à l'occasion de tous les premiers Conseil d'administration de l'année.

Indicateurs et jalons :

- Révision du modèle contributif (BI 2025)
- Révision annuelle du PPI et présentation au CISG annuel
- Mise en place d'une cartographie des emplois (2025) pour un plan pluriannuel de gestion des compétences (2026)

Objectif 4. 2 – Contrôle interne et démarche qualité

En préparation du déploiement de l'autonomie de gestion, et en parallèle des travaux menés sur la sécurisation de la gestion et des prévisions, l'EPCC a engagé une démarche de structuration et de formalisation du dispositif de contrôle interne financier (CIF) (dernier trimestre 2023).

En 2024, l'établissement a actualisé sa cartographie des risques budgétaires et comptables ainsi que son plan d'action de maîtrise des risques (présentés au Conseil d'administration de juillet). Ces éléments seront soumis à l'évaluation des commissaires aux comptes qui ont été désignés en 2024.

Les actions en lien avec le CIF ont principalement été axées sur : le pilotage de la masse salariale et des emplois, la valorisation du parc immobilier et le renforcement du dispositif d'arrêté des comptes, notamment de rattachement des charges et produits de l'exercice

Cette gestion des risques s'inscrit dans une démarche qualité globale à l'échelle de l'établissement. Afin de fluidifier ses processus de gestion et améliorer la qualité de service aux résidents, l'EPCC recrute une ou un responsable qualité qui devra construire avec les métiers une cartographie des processus et les accompagner dans la formalisation de procédures les plus transversales ou à risques. Cette expertise sera aussi mobilisée pour la mise en place du catalogue de services et sur les procédures d'évaluation des différentes politiques menées.

Enfin, cette ambition d'amélioration et de sécurisation des processus et des services rendus impose une vision plus formalisée et partagée des enjeux numériques. La DSI de l'établissement sera mobilisée sur une cartographie de l'ensemble des outils de gestion de l'établissement actuels et à déployer de manière urbanisée (second semestre 2024). Au-delà de l'intégration et du déploiement de nouvelles fonctionnalités des applications de gestion RH et financière (2024 et 2025), la DSI accompagnera la direction de l'exploitation et des services dans la définition d'une sphère « immobilière » intégrant le pilotage de l'exploitation, de la maintenance et du service aux résidents.

En soutien au développement des partenariats et de la qualité de service, elle sera le référent technique du chantier autour de l'offre de services en ligne portée par la direction de la communication (2024-2025). Elle travaillera pour un outil en lien avec l'Humathèque dans ses relations aux laboratoires et des besoins de la direction de la vie scientifique et des partenariats, au déploiement d'un outil de gestion des relations partenariales (CRM 2025).

Par ailleurs, en 2024, l'établissement procède au déploiement de SIFAC Web² (deuxième semestre) et à la dématérialisation de la chaîne de traitement des factures.

Indicateurs et jalons :

- Actualisation annuelle du plan de contrôle interne financier
- Mise en place de la cartographie des processus (2025)
- Mise en place de la cartographie des applications urbanisée (2025)